Compte-rendu CSA / Formation Spécialisée du 05/02/2024

La séance commence par la lecture des liminaires. Les représentants **Solidaires Finances Publiques 43** ne lisent pas leur liminaire. Pourquoi ? En raison de la convocation, annoncée à 14h00 sur l'après-midi au lieu d'une journée complète habituelle. Le président du CSAL lui-même reconnaît que l'ordre du jour est chargé, et que nous n'aurons sans doute pas le temps de voir tous les points proposés... Les élus **Solidaires** insistent sur ce point : la durée des réunions doit être suffisante pour pouvoir traiter l'ensemble des sujets correctement !

En réponse aux liminaires, le Président apporte les réponses suivantes :

- Concernant les enquêtes de l'Observatoire sur les conditions du travail, le président défend son utilité, indépendamment des réponses apportées ou pas aux résultats. Plus les agents répondent au questionnaire, plus il est représentatif.

- Concernant la Politique Immobilière de l'Etat, le Président veut « rassurer ». Nous sommes dans une phase d'adaptation, il s'agit de comprendre comment on travaille pour mieux « rationaliser ». Le Représentant de la PIE dans le département annonçait pourtant un objectif de réduction de 25% des locaux pour la fonction publique d'Etat en Haute-Loire. Malgré ces annonces, le Président demande aux représentants du personnel de se « décontracter » à ce sujet... Pas si évident à faire.

- Concernant la rémunération au mérite, la grande majorité des agents ne sont pas concernés pour le moment, mais il s'agirait d'un axe fort dans l'avenir. Il espère des critères justes et reconnus, et que la notation ne sera pas faite «à la tête du client».

POINT 1 : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DU CSAL-FS

Deux candidats : M. PONS (**Solidaires**) et Mme BENOIT (FO)
Guilhaume PONS de **Solidaires Finances Publiques 43** est élu par 4 voix contre 3.

POINT 2 : TRAVAUX A TERRASSON

La séance du jour ne portera que sur **l'accueil déporté** au 17 rue des Moulins (à partir du 12 février) L'accueil généraliste se fera sur 1 à 4 guichets tenus par les agents du SIP (équipe d'accueil, et en soutien les agents du SIP gestion). Pour toutes les questions spécialisées (Recouvrement, Amendes, SDIF, etc...) l**a prise de rendez-vous téléphonique** sera privilégiée. Si besoin, un voltigeur (pris dans les effectifs du SIP) prendra les RdV directement dans la file d'attente. Comme au MacDo.

Certains agents de la gestion auront une formation vendredi 9 février pour les applications recouvrement REC et RAR, uniquement pour pouvoir sortir des bordereaux de situation et donner des formulaires de délai.

Les **encaissements** seront réalisés par le caissier du SGC, avec un document à l'appui. Son rôle se limitera à l'encaissement. Les modalités que sont un seul TPE ou plusieurs et les possibles transferts des encaissements par P109 seront étudiées par la Direction.

Le Président fait remarquer que ce fonctionnement particulier ne sera valable que pour la période définie des travaux, donc durant seulement quelques mois. Néanmoins, la problématique des « SIP de Demain » laisse envisager la pluri-compétence gestion/recouvrement pour les agents des SIP à l'horizon 2025-2027...

Il y aura en soutien des agents d'accueil **un cadre du SIP** (chef de service ou adjoint) qui **sera présent en permanence.** De plus, le Président ne ferme pas la porte à ce que les agents du recouvrement puissent eux aussi participer à l'accueil en période chargée, comme les collègues de la gestion. Il donnera sa position à ce sujet dans un court délai, à l'occasion du prochain CSAL-FS. Suspense...

Concernant les trajets et le stationnement des collègues, les représentants **Solidaires Finances Publiques 43** insistent sur le fait que les agents de Terrasson ne doivent pas être pénalisés par rapport à leur temps de travail. Les représentants de la Direction s'étaient en effet montrés réfractaires à ce sujet dans les groupes de travail... Finalement, le Président accepte l**e principe d'un crédit de 20 minutes par jour pour la marche à pied entre le parking de Fontanille (où les agents d'accueil devront obligatoirement se garer) et la DDFIP - 17 rue des moulins.** Le temps sera crédité directement en début du mois suivant (afin d'éviter un écrêtement), au vu des plannings d'accueil établis par le chef de service.

Par contre, le président refuse catégoriquement d'accorder une prime aux agents subissant la contrainte de l'accueil déporté. La prime au mérite, ça sera pour plus tard !

Les représentants du personnel choisissent de voter **l'abstention** à l'unanimité, car certains points du projet restent encore à définir.

POINT 3 : ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un seul nouvel accident depuis le dernier CSAL-FS, une chute sur le parking de Terrasson.

POINT 4 : FICHES DE SIGNALEMENT

3 fiches de signalement, dont 2 pour des usagers agressifs.
Concernant les tensions interpersonnelles, le président appelle les chefs de service à assurer leur rôle et à avoir une attention particulière à ce sujet. Mme TERRISSE recevra les agents concernés, pour évaluer les conséquences de la situation, voir si les tensions persistent et évaluer les moyens d'apaiser.

POINT 5 : SUIVI DES VISITES MÉDICALES

La Médecin de Prévention étant excusée, le suivi sera ré-invoqué à l'occasion de la présentation de son rapport d'activité, lors d'une prochaine séance.

QUESTIONS DIVERSES

Le calendrier des instances sera transmis prochainement. La prochaine formation spécialisée devrait avoir lieu 11 avril 2024.
Des visites de service seront reprogrammées pour le SAPF et la trésorerie de Monistrol.

Des travaux ayant été effectués à la Direction sans prévenir les représentants du CSAL-FS (Réfection des WC de la direction), ces derniers rappellent qu'ils doivent être informés systématiquement des travaux.

Les représentants Solidaires Finances Publiques 43 en CSAL-FS :

Guilhaume PONS / Noémie-Lucie BILLON / Jean-Louis DO CARMO (titulaires)

Jonathan COINTY / Eve CHAMPELOVIER / Raphaël ROCHEDIX (suppléants)

Sylvain BILLON (expert)